



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

ATELIER DE FORMATION SUR LE REPERTOIRE DES UNITES ECONOMIQUES

Bamako, du 10 au 14 mars 2008

POINTS SAILLANTS

Point n°1: Introduction

L'atelier de formation sur la mise en place et la gestion du répertoire des unités économiques s'est tenu du 10 au 14 mars 2008 à Bamako, dans les locaux d'AFRISTAT. Le discours d'ouverture des travaux a été prononcé par Monsieur Birimpo LOMPO, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, qui après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a replacé l'atelier dans son contexte en faisant un bref rappel du premier séminaire sur les statistiques d'entreprises qu'AFRISTAT avait organisé en 2003. Ce séminaire avait jeté les bases du développement des statistiques d'entreprises dans les Etats membres et évalué les actions entreprises dans les Etats dans ce domaine. Il a insisté sur l'importance des données des entreprises dans la maîtrise du secteur formel de l'économie et l'amélioration de la qualité des agrégats macroéconomiques. Il a invité les participants à une plus grande implication pour qu'un maximum de profit soit tiré de cet atelier notamment une bonne maîtrise des bases de la mise en place d'un système d'information sur les unités économiques.

Ont participé à cet atelier, en plus des experts d'AFRISTAT, les représentants de trois (3) Etats membres (Cameroun, Mauritanie et Sénégal). La liste des participants figure à l'annexe 1.

Après un tour de table qui a donné l'occasion à chacun de se présenter, le programme de travail a été présenté et adopté (annexe 2).

Point n°2 : Objectifs et résultats de l'atelier

L'atelier avait pour objectif principal de former les experts dans la mise en place d'un système d'information sur les unités économiques à travers le répertoire des unités économiques et sur l'utilisation et l'analyse de leurs outils de gestion.

De façon spécifique, il s'agissait de renforcer les compétences des experts sur :

- Les principes et préalables à l'élaboration du répertoire des entreprises ;
- La création et la gestion du répertoire des entreprises ;
- Le mécanisme de suivi efficace de la démographie des entreprises ;
- La mise en place du dispositif d'actualisation du répertoire des entreprises (outils, méthodologie, etc.) ;
- La mise en place d'un système de suivi évaluation de la qualité du répertoire des entreprises;
- L'utilisation des outils de gestion des entreprises et leur analyse;
- La mise en place d'une centrale de bilans.

Comme résultats attendus à l'issue de l'atelier, chaque participant devrait maîtriser :

- Les techniques de mise en place et la gestion efficace d'un répertoire des unités économiques à travers un dispositif performant d'actualisation et de suivi de la démographie des unités économiques ;
- la création à partir des états financiers des entreprises, d'une centrale de bilan et l'analyse de ses principaux indicateurs ;

Point n°3 : Principes et préalables à l'élaboration du répertoire des entreprises

Le Consultant a fait plusieurs communications portant sur les différents types de répertoires. Il a défini les unités, les champs, les différentes utilisations statistiques et enfin les variables. Les participants ont été informés sur la manière d'identifier les activités principales des entreprises, les différents cas spécifiques de mise en place d'un répertoire statistique des entreprises. Il est ressorti des communications que :

- Comme préalables, il faut toujours déterminer le type de répertoire à créer, les unités à gérer, le champ à couvrir, les usages qui seront faits du répertoire et les variables qui y figureront ;
- Quatre (4) types de répertoires sont distingués : le répertoire juridique, le répertoire administratif, le répertoire inter administratif et le répertoire statistique qui sert généralement à l'échantillonnage, à la gestion des enquêtes et aux études économiques ;
- Les unités généralement utilisées pour la statistique d'entreprise au niveau national et local sont : les unités non statistiques ou administratives (unités légales, unités légales locales), les unités statistiques (entreprise, unité locale, unité d'activité économique, groupe d'entreprises, unités institutionnelles, unités de production homogène). La plupart de ces unités peuvent exercer une ou plusieurs activités, d'où le besoin de les classer selon des critères précis permettant de déterminer entre autre l'activité principale ;
- Les champs concernés sont le champ géographique, le champ juridique, les activités, la taille, etc.
- Les utilisations sont les utilisations statistiques qui concernent l'identification, le suivi d'une unité dans le temps, le contrôle d'exhaustivité, la liste d'unité d'un champ donné, les données sur les unités, les données de référence et sa mise à jour, l'enrichissement et la gestion des enquêtes ;
- Cinq (5) catégories de variables sont distinguées à savoir l'identification, les caractéristiques officielles, la localisation, la classification et la gestion ; leur choix dépend de différents facteurs : utilisation du répertoire, sources de données disponibles, etc.

Point n°4 : Création et administration du répertoire

Les représentants des Etats invités ont à tour de rôle fait une présentation sur la constitution et la gestion du répertoire des entreprises de leur pays respectifs. Des échanges ont porté sur la gestion des numéros d'identification des entreprises, le suivi et la mise à jour des entreprises nouvellement créées ou qui ont changé de statut, le champ couvert par le répertoire. Il est ressorti à l'issue de la synthèse faite par le consultant que :

- Il faudrait disposer dans les pays d'un répertoire général de toutes les unités économiques et d'un sous-répertoire des entreprises du secteur moderne ;
- Le fichier des impôts, sous réserve qu'il soit de bonne qualité, serait une bonne source pour la constitution du répertoire général :
 - Il faudrait, du fait du mauvais renseignement de l'adresse géographique, lancer éventuellement des opérations de terrain comme le balayage pour bien la définir et mieux connaître les variables économiques ;
 - Il faudrait, du fait de la mauvaise qualité des variables relatives au nombre de salariés et à l'activité principale, utiliser, sous réserve de leur bonne qualité, le fichier de la sécurité sociale pour le nombre de salariés, le fichier de la chambre de commerce, l'annuaire téléphonique, le fichier de l'association professionnelle pour l'activité principale ;
 - Il faudrait inclure dans le répertoire, les unités légales non taxées mais importantes dans l'économie du pays.

Le consultant a recommandé dans le cadre de la constitution du répertoire de :

- Commencer par construire un fichier minimum contenant l'identification, l'adresse de l'unité ainsi que les trois variables économiques qui sont le nombre de salariés, le chiffre d'affaires et l'activité principale ;
- Définir les principes, les méthodes et les procédures pour la gestion courante du répertoire avant sa constitution et les appliquer dès que le répertoire a été constitué ;
- Rechercher des sources d'information accessibles, fiables et permanentes. Le fichier des impôts, le fichier de la sécurité sociale ainsi que le registre du commerce peuvent être classés

parmi ces sources. D'autres sources peuvent être cherchées, par exemple le fichier des douanes ;

- Décider sur la cadence des mises à jour, sur quelle source utiliser pour mettre à jour quelle variable et sur les contrôles à réaliser ;
- Assurer la pérennité des échanges avec les détenteurs des sources administratives par des conventions ou, plutôt, des textes réglementaires;
- Proposer aux autres administrations l'introduction dans leurs fichiers des adresses géographiques améliorées lors de la gestion du répertoire.

Suite à la présentation du règlement européen sur les différentes unités répertoriées, il est ressorti la nécessité de réfléchir à son adaptation aux Etats membres d'AFRISTAT.

Point n°5 : Gestion de la qualité du répertoire

La communication sur la qualité du répertoire a porté sur les éléments constitutifs qui permettent de circonscrire la qualité (la qualité du produit, la satisfaction de l'utilisateur, la qualité du processus de production), les critères de qualité pour le Statisticien, les indicateurs de qualité, les actions pour le traitement de la qualité. Il est ressorti que la qualité du répertoire se mesure par rapport aux utilisations que l'on veut en faire. Comme indicateurs de qualité, l'on peut citer le taux de faux actifs, le taux de doublons, le taux de lettre « retour à l'expéditeur », la durée moyenne entre un événement et son traitement, la durée de non contrôle d'une unité et le taux de conformité des enregistrements.

Une des recommandations sur la qualité du répertoire est de discuter avec les utilisateurs de deux (2) ou trois (3) indicateurs pertinents de la qualité à considérer et faire la publication de ces indicateurs.

Point n°6 : Le répertoire minimal

Suite aux exposés des pays invités sur la constitution et la gestion du répertoire, le consultant a explicité la notion de répertoire minimal. Ce répertoire minimal devrait comprendre un nombre très limité de variables mais couvrira toutes les unités légales et les unités légales locales composées de personnes physiques, de personnes morales et toutes autres personnes exerçant au moins une activité économique sur le territoire. Cependant, il doit répondre aux besoins des utilisateurs (unités, champ couvert et variables retenus), et être mis à jour régulièrement en fonction de la périodicité retenue.

Suivant le type de personne (physique ou morale), les variables à retenir dans ce répertoire minimal seraient au minimum :

- les données d'identification (le numéro d'identification, le prénoms et nom / raison sociale, la forme juridique, les adresses géographique et postale, la date et le lieu de naissance, la date et l'origine de la création, etc.) ;
- les données de classement (activité principale, tranches de salariés, chiffre d'affaires, autres codes relatifs à la particularité de certaines activités).

Point n°7 : Démographie des entreprises/Notion de continuité

La notion de continuité ou de discontinuité a été exposée avant la présentation sur la démographie des entreprises. Cette notion est très importante pour le suivi de la démographie des entreprises car elle a une incidence sur les numéros d'identification. Elle permet de déterminer les vraies ou nouvelles naissances, les vraies ou fausses morts des entreprises.

Les critères pour apprécier la continuité ou la discontinuité portent généralement sur l'emploi, le contrôle, l'activité principale et la localisation. Cependant, au niveau de la continuité, tout est relatif, le changement d'un critère n'est pas forcément suffisant pour déterminer s'il y a continuité ou discontinuité entre deux unités. Le croisement des critères est recommandé par EUROSTAT pour analyser la continuité ou la discontinuité entre deux unités (contrôle et activité principale, contrôle et localisation, activité principale et localisation).

Les événements suivants de la vie de l'entreprise se traduisent par des mouvements dans le répertoire : naissance, décès, changement de propriété, fusion, scission, séparation, restructuration, changement de groupe, etc. Ces événements doivent être connus pour éviter tout jugement erroné, la création pouvant ne pas correspondre à une naissance par exemple. On s'intéresse au suivi de la démographie des entreprises actives exploitantes. Le consultant a présenté une matrice de décision portant sur les naissances et les morts qui a permis de comprendre l'importance de l'analyse de ces événements. Il a également défini une série d'indicateurs statistiques liés aux naissances et aux décès. En pratique, on peut gérer la démographie des entreprises quotidiennement, mensuellement, annuellement.

Pour la démographie des entreprises, il faudrait :

- pour le cas des naissances : avoir les vraies naissances, donc retrancher les fausses naissances, calculer les indicateurs liés à la naissance et le taux de survie entre les périodes t et $t+a$;
- pour le cas des décès : avoir les vraies morts, donc retrancher les faux décès, calculer les indicateurs liés au décès.

Point n°8 : Outils de gestion des entreprises

Une présentation de la comptabilité des entreprises dans son ensemble a été faite par le consultant. Il s'est attardé sur les outils de gestion : le bilan, le compte de résultat et le tableau de financement. Ces outils retracent les opérations effectuées par les unités économiques en activité au cours de la période de référence (année).

Le bilan est un état chiffré du patrimoine indissociable de la date à laquelle il est établi.

Le compte de résultat enregistre les flux d'un exercice sauf les flux d'investissement et de financement en provenance de l'extérieur. Les opérations sont classées selon leur nature.

Le Tableau de financement montre les flux patrimoniaux de l'exercice.

L'exploitation de ces tableaux permet le calcul des ratios de gestion qui sont des indicateurs très précieux permettant de situer l'entreprise par rapport à son passé et à ses concurrents

Point n°9 : Mise en place de la centrale de bilans

Le consultant a défini ce qu'est une centrale de bilan, ses normes. Les normes des états financiers sont définies par le plan comptable. Les contrôles à réaliser sont des vérifications individuelles sur la qualité des états comptables selon les différentes méthodes (vérification des totaux, comparaison des ratios comptables d'une entreprise avec son secteur, comparaison avec l'année précédente), des vérifications globales sur la présence des grosses entreprises d'un secteur et enfin le traitement des problèmes d'agrégations sectorielles.

Lors de cette présentation, un bref aperçu a été fait sur le Système unifié de statistiques d'entreprises (SUSE) de l'INSEE. Les différents éléments constitutifs de la centrale de bilans de la Banque France ont été présentés ainsi qu'un aperçu des éléments de réponses à la foire aux questions du site de la BCEAO.

Point n°10 : Aspects pratiques

Quant aux aspects pratiques, une présentation du répertoire inter administratif SIRENE de l'INSEE a été faite. Cette présentation a porté sur les points suivants :

- Les unités couvertes par le répertoire : personnes physiques, personnes morales (de droit public et de droit privé), institutions et service des autorités centrales et locales, les établissements de ces unités ;
- La couverture exhaustive (secteurs privé, public ; toutes les activités ; tout le territoire national) ;

- Les unités gérées (unités légales, unité légale locale) ;
- Les variables (données d'identification, données de classement) pour les deux unités ;
- Les modalités de gestion (inscription, modification des données d'identification, radiation au répertoire ;
- Les mises à jour qui se font au niveau des Centres de formalité des entreprises (CFE), des organismes associés au répertoire et à l'INSEE.

Une description du rôle et des responsabilités du CFE quant aux créations, modifications et cessations a été présentée. Les CFE sont membres de l'Administration générale mais, pour des raisons de proximité et de spécialisation, ils sont hébergés par des organismes parapublics. Un schéma montrant les associés des CFE et du SIREN et leurs relations a été présenté. Ce schéma montre également la circulation des déclarations et des avis SIREN (AVISIR).

Le rôle de l'INSEE dans le circuit des déclarations revient à contrôler l'information grâce au formulaire de déclaration reçu du CFE, il affecte le numéro d'identification, codifie l'activité principale et la forme juridique, enregistre les données dans le Répertoire SIRENE, renvoie l'information vérifiée et codifiée aux associés de SIREN et à l'entreprise.

De façon globale, l'INSEE a la responsabilité de la gestion du répertoire SIRENE. Il doit de ce fait garantir sa qualité. Pour cela, il peut réaliser des enquêtes administratives, utiliser les enquêtes statistiques, mobiliser des ressources administratives. Le répertoire SIRENE contient, au 1^{er} janvier 2004, 5,4 millions d'entreprises et 6,1 millions d'établissements.

Point n°11 : Adoption des points saillants

Les participants ont estimé que les objectifs de l'atelier ont été atteints. Ils ont procédé à l'adoption de ce présent document.

**Discours prononcé par Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT
à l'occasion de l'ouverture de l'atelier de formation sur le répertoire des entreprises**

Mesdames et Messieurs les représentants des Etats membres d'AFRISTAT invités, Monsieur le Consultant – formateur, Mesdames et Messieurs les experts, Mesdames et Messieurs,

Au nom du personnel d'AFRISTAT et en mon nom propre, je vous souhaite, la bienvenue à Bamako et en particulier dans les locaux d'AFRISTAT.

Je voudrais tout spécialement dire merci à Monsieur Hugues PICARD, d'avoir accepté de se libérer de ses occupations pour nous aider à animer cette session de formation.

Si je peux me permettre de faire un bref rappel historique. Lors de la tenue du premier séminaire sur les statistiques d'entreprises, en mai 2003, organisé par AFRISTAT, un état de lieu du développement des systèmes d'information sur les statistiques d'entreprises avait été fait. Des principes communs aux Etats membres d'AFRISTAT ayant trait à l'organisation et à la méthodologie de traitement des informations sur les entreprises avaient recueilli l'adhésion de l'ensemble des participants. Ces principes ont concerné entre autres le répertoire des entreprises : à travers son initialisation par l'appariement de l'ensemble des sources administratives disponibles, l'utilisation d'un identifiant unique, son actualisation à partir des protocoles entre les INS et les structures détenant les sources administratives et enfin sa diffusion.

Plus de 4 ans après la tenue de ce séminaire, le constat est que l'état de développement des systèmes de statistiques d'entreprises des Etats membres d'AFRISTAT a très peu évolué et peu d'actions ont été entreprises par les Etats membres.

En effet, dans la plupart des Etats membres d'AFRISTAT, les statistiques des entreprises constituent le maillon faible du système de production des systèmes statistiques nationaux. La disponibilité des données des entreprises fait défaut par ce que le système d'informations sur les statistiques d'entreprises est caduque et non fonctionnel, les répertoires d'entreprises, qui sont au coeur de la production et de diffusion d'informations sur les entreprises sont inexistant ou vieillissants. Cette situation entraîne le plus souvent l'absence de production régulière des données.

Mesdames, Messieurs,

Le présent atelier vise à renforcer les compétences des experts d'AFRISTAT et des représentants des Etats membres ici présents sur la mise en place et l'administration du répertoire des unités économiques ainsi que constitution de la centrale de bilans à partir de leurs déclarations statistiques et fiscales.

Cette formation s'inscrit dans le Programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTAT) pour la période 2006-2010 à travers son troisième volet qui vise à apporter un appui au renforcement des capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques économiques de base, et

d'élaboration des synthèses statistiques et économiques.

En effet, parmi les domaines prioritaires du PSTA, on trouve la comptabilité nationale, la conjoncture économique et sociale et les statistiques pour le suivi de conditions de vie des ménages et de la pauvreté, chacun de ces domaines a des interactions avec l'activité de production de statistiques des entreprises

Il ne me revient pas de rappeler aux experts que vous êtes, l'importance des données d'entreprises dans la maîtrise du secteur formel de l'économie ; une bonne maîtrise de celles ci est un gage de l'amélioration de la qualité des agrégats macroéconomiques qui en découleront, éléments de base pour la formulation des politiques de développement.

Mesdames, Messieurs,

Cet atelier, qui se veut être la formation des formateurs, nous donne l'occasion de maîtriser les bases de la mise en place d'un système d'informations sur les unités économiques à travers la création et la gestion efficace du répertoire et de la centrale de bilan des unités économiques.

Avec cet atelier, nous avons l'opportunité d'aider les Etats à mettre en place des répertoires qui puissent répondre aux principes standards de qualité d'AFRISTAT, accompagnés d'un mécanisme de suivi efficace de la démographie des entreprises, ainsi qu'un système d'évaluation de sa qualité. Ces principes standards de qualité seront définis au cours de cet atelier.

Je me permets de vous informer qu'à ce jour, dans le cadre de la nouvelle politique d'interventions d'AFRISTAT, plusieurs conventions entre AFRISTAT et les Etats- membres ont été signées ou sont sur le point de l'être, dans lesquelles l'assistance dans la mise en place d'un répertoire des entreprises figure en bonne place.

Mesdames et Messieurs,

Voilà donc rappelé le cadre de cet atelier.

AFRISTAT sait compter sur votre sens des responsabilités pour qu'un maximum de profits soit tiré de cet atelier notamment une bonne maîtrise des bases de la mise en place d'un système d'information sur les unités économiques.

AFRISTAT continuera à s'investir et à intensifier ses interventions et initiatives pour aider les Etats membres à améliorer la qualité de leur production statistique.

Mesdames et Messieurs, je déclare ouvert l'atelier de formation sur le répertoire des unités économiques et l'analyse de leurs outils de gestion.

Je vous remercie.

Annexe 2 Programme de travail

HEURES	ACTIVITES	INTERVENANTS
Lundi 10 mars 2008		Rapporteur : CAMEROUN (1)
08h00-09h00	Inscription et installation des participants	
09h00-09h45	Cérémonie d'ouverture	
	Mot de bienvenue du Directeur général d'AFRISTAT	Directeur Général
	Présentation et adoption du calendrier des travaux	JOEGER
	Présentation des participants	
09h45-10h15	Pause café – Photo de famille	
10h15 – 12h30	Session I : Conditions et préalables à l'élaboration du répertoire des entreprises	
	Présentation générale	PICARD
	Concepts et définitions (Préalables, Répertoires, Unités)	PICARD
12h30-14h30	Déjeuner libre	
	Session I : Conditions et préalables à l'élaboration du répertoire des entreprises (suite)	PICARD
14h30-16h30	Concepts et définitions (unités, champs, utilisations, variables)	PICARD
16h30-16h45	Pause café	
16h45-17h30	Concepts et définitions (unités, champs, utilisations, variables)	PICARD
17h30	Fin de la 1ère journée	
Mardi 11 mars 2008		Rapporteur : MAURITANIE
	Session II : Création et administration du répertoire des entreprises	PICARD
08h30-10h15	Constitution et gestion du répertoire (Sources, Principes, Etapes, Dispositif, Calendrier, Périodicité, risques à éviter)	PICARD
10h15-10h30	Pause café	
10h30-12h30	Mise en pratique de la constitution et la gestion d'un répertoire selon les pays	REPRESENTANTS PAYS
12h30-14h30	Déjeuner libre	
14h30-15h30	Mise en pratique de la constitution et la gestion d'un répertoire selon les pays	REPRESENTANTS PAYS
15h30-16h30	Schéma du dispositif de base à mettre en place : Intervenants, Rôle, Dispositif de mise à jour, etc.	PICARD
16h30-16h45	Pause café	
16h45-17h30	Schémas du dispositif de base à mettre en place : Intervenants, Rôle, Dispositif de mise à jour, etc.	PICARD
17h30	Fin de la 2ème journée	

HEURES	ACTIVITES	INTERVENANTS
Mercredi 12 mars 2008		Rapporteur : SENEGAL
	Session III : Système de suivi évaluation de la qualité du répertoire	
08h30-10h15	Qualité du répertoire (Principes, Tâches, Contrôles, etc.)	PICARD
10h15-10h30	Pause café	
10h30-12h30	Indicateurs d'appréciation de la qualité du répertoire, définitions, fréquence de suivi, d'évaluation, analyse	PICARD
12h30-14h30	Déjeuner libre	
	Session IV : Mécanisme de suivi de la démographie des entreprises	PICARD
14h30-16h30	Schéma du dispositif à mettre en place : Intervenants, Rôle, Dispositif de mise à jour, Indicateurs, Méthodes, etc.	PICARD
16h30-16h45	Pause café	
16h45-18h00	Session V : Outils de gestions des entreprises : utilisations, analyse, élaborations des états financiers	PICARD
	Utilisations et Analyse	PICARD
	Elaborations des états financiers	PICARD
18h00	Fin de la 2ème journée	
Jeudi 13 mars 2008		Rapporteur : CAMEROUN (2)
	Session V : Outils de gestions des entreprises (suite)	
08h30-10h15	Mise en place d'une centrale de bilans (Définition, Normes et Principes, Contrôles, risques à éviter)	PICARD
10h15-10h30	Pause café	
	Session VI : Aspects pratiques	
10h30-12h30	Etude de cas sur la mise en place d'une centrale de bilans : Cas d'une centrale de bilans de France, Fonctionnement et utilisation.	PICARD
12h30-14h30	Déjeuner libre	
14h30-16h30	Schéma du dispositif à mettre en place pour chaque pays : Intervenants, rôle, dispositif de mise à jour, etc.	PICARD
16h30-16h45	Pause café	
16h45-18h00	Etude de cas sur la mise en place du répertoire des entreprises : Organisation, gestion, actualisation du répertoire, etc. SIREN de France	PICARD
18h00	Fin de la 4ème journée	
Vendredi 14 mars 2008		
08h30-10h15	Rédaction des points saillants de l'atelier	NGAMPANA/JOEGER
10h15-10h30	Pause café	
10h30-11h45	Adoption des points saillants de l'atelier	PARTICIPANTS
11h45-12h00	Cérémonie de clôture des travaux de l'atelier	
12h00	Fin des travaux	

Annexe 3 : Liste des participants

Noms	Pays	Institution / Fonction	Téléphone / E-mail
M. Charles NTSAMA ATANGANA	Cameroun	Institut National de la Statistique (INS) / Responsable des statistiques d'entreprises	+ (237) 77 43 69 99 charlesntsamaa@yahoo.fr
M. Hugues PICARD	France	Consultant international	hlpicard@noos.fr
M. Horma Ould BOURAYA	Mauritanie	Office National de la Statistique (ONS) / Chargé du répertoire national des entreprises	Bureau:+ (222) 631 52 38 Personnel : + (222) 525 30 70 hbouraya@yahoo.com
Mme Astou SAGNA	Sénégal	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) / Chef de la division des statistiques économiques	Bureau:+ (221) 33 86 92 146 Personnel : + (221) 77 65 92 451 Astoubobo_sagna@yahoo.fr
M. Ali MOUSSA		AFRISTAT / Assistant PCI	+ (223) 221 55 00 ali.moussa@afristat.org
M. Claude JOEGER		AFRISTAT / Expert macro économiste	+ (223) 221 55 00 Claude.joeger@afristat.org
M. Emmanuel NGOK		AFRISTAT / Expert en comptabilité nationale	+ (223) 221 55 00 emmanuel.ngok@afristat.org
M. Freeman AMEGASHIE		AFRISTAT / Expert principal en appui stratégique	+ (223) 221 55 00 freeman.amegashie@afristat.org
M. Gabriel Doffou NGUESSAN		AFRISTAT / Expert en comptabilité nationale	+ (223) 221 55 00 nguessan.doffou@afristat.org
M. Mohamed SOW		AFRISTAT / Expert statisticien informaticien	+ (223) 221 55 00 Mohamed.sow@afristat.org
M. Roland Frédéric NGAMPANA		AFRISTAT / Expert assistant, chargé des statistiques d'entreprises	+ (223) 221 55 00 roland.ngampana@afristat.org